

Avis de mutation collectif

Veuillez remplir ce formulaire en caractères d'imprimerie. Des formulaires correctement et entièrement remplis permettent un traitement rapide sans perte de temps.

☐ Pensionskasse (Caisse de pension) ☐ Vorsorgestiftung (Fondation de prévoyance)

☐ Nouvelle entrée ☐ Réaffiliation ☐ Changement salaire ☐ Changement plan
☐ Changement cercle des assurés ☐ Changement nom/état civil ☐ Correction date naissance/n° AVS

1. Société

Nom

N° de membre/de contrat

2. Validité

Valide à partir de



▼ Veuillez tenir compte des pages suivantes.



3. Personnes à assurer

	1.)	2.)	3.)	4.)	5.)	6.)
N° d'assurance sociale*						
Date de naissance*						
Nom/Prénom*						
Rue, n°						
NPA						
Lieu						
Sexe *	☐ m ☐ f	☐ m ☐ f	☐ m ☐ f	☐ m ☐ f	☐ m ☐ f	☐ m ☐ f
État civil**						
Langue						
CA***						
Date d'entrée mutation*						
Salaire annuel*/****						
Ajuster le taux d'occupation en %						

- * à remplir impérativement
- ** c = célibataire, m = marié(e), pe = partenariat enregistré, d = divorcé(e), v = veuf/veuve
- *** Le cercle des assurés est indiqué dans votre contrat d'affiliation
- **** Vous trouverez des exemples de calcul du salaire annuel sur la page suivante
- ***** Renseignements divers ; les travailleurs indépendants doivent être notés

Remarques *****

L'employeur soussigné atteste que toutes les personnes mentionnées disposent de leur pleine capacité de travail, à l'exception de :

Nom	Prénom	Numéro d'assurance sociale
1.)		
2.)		
3.)		
4.)		

Est-ce qu' une personnes à assurer perçoit-elle des prestations de l'assurance invalidité, militaire, accident ou d'une caisse de pension, ou une demande à ce sujet a-t-elle été déposée?

☐ oui ☐ non

Si « oui », quelles personnes :

Nom	Prénom	Numéro d'assurance sociale
1.)		
2.)		
3.)		
4.)		

Lieu Date

Sceau et signature de la société



Calcul du salaire annuel

Le salaire annuel déterminant est le salaire AVS que la personne assurée recevrait pour un emploi à temps complet. En cas d'entrée ou de départ en cours d'année, le salaire AVS doit être extrapolé annuellement. Une gratification accordée à l'employé fait également partie du salaire annuel déterminant. Veuillez consulter d'éventuelles dispositions spéciales dans le contrat d'affiliation.

► Exemples en cas de salaires horaires

Giovanni G. rejoint la société le 15 mars. Son salaire horaire est de CHF 25.00. L'entreprise travaille 180 heures par mois. Il gagne CHF 4500.00 par mois ($180 \times \text{CHF } 25.00$). Extrapolé annuellement, Giovanni G. gagne CHF 54'000.00 ($12 \times \text{CHF } 4500.00$). Son salaire annuel déterminant est donc de CHF 54'000.00 resp. CHF 58'500.00 ($13 \times 4\,500 \text{ CHF}$).

► Exemples en cas de salaires mensuels

Mauro C. touche un salaire mensuel. Son salaire mensuel est de CHF 5000.00. Sa date d'entrée dans la société est le 1^{er} juillet. Son salaire annuel déterminant s'élève donc à CHF 60'000.00 ($12 \times \text{CHF } 5000.00$) resp. CHF 65'000.00 ($13 \times \text{CHF } 5000.00$).

Si vous avez des questions concernant le calcul du salaire annuel, n'hésitez pas à nous appeler .



► Veuillez envoyer ce formulaire dûment rempli, signé et accompagné des documents requis à Asga, Case postale, 9001 St.-Gall.